



OFAC, CH-3003 Berne

Destinataires selon liste annexée

Référence du dossier : 01-01.5
Notre référence : nol
Dossier traité par : Laurent Noël
Tél. +41 31 325 90 98, Fax +41 31 325 92 12
Ittigen, le 11 février 2007

**Ordonnance sur les émoluments de l'Office fédéral de l'aviation civile (OEmol-OFAC);
audition des milieux intéressés**

Mesdames, Messieurs,

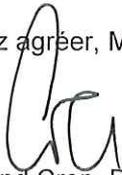
Nous vous remettons en annexe le projet d'ordonnance sur les émoluments de l'Office fédéral de l'aviation civile ainsi que la notice explicative correspondante. Ces documents vous parviennent en français et en allemand.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos éventuels commentaires jusqu'au 11 mai 2007.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre vos remarques à M. Laurent Noël, Section Droit et Affaires internationales, tél.: 031 325 90 98, fax: 031 325 92 12, e-mail : laurent.noel@bazl.admin.ch.

Sans réponse de votre part dans le délai susmentionné, nous partons de l'idée que vous êtes d'accord avec le projet d'ordonnance.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.


Raymond Cron, Directeur


Urs Haldimann
Chef de la Section Droit et Affaires internationales

Annexes :

- projet de modification (français et allemand)
- notice explicative (français et allemand)
- liste des destinataires

Int : D, STAB, LERI